## AVIS AUX CREANCIERS.

**The Electric World & Engineer versus The Auto Electric Company Limited.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans— No 64.66[illegible]—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Chas I. Denechaud, receveur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
Dufour & Dufour, avocats.
20 juin—20 24 29

## AVIS DE SUCCESSIONS.

**Succession de Edward C. Mitchell.**

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 64,872—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Marcia S. Mitchell, exécutrice testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour
THOMAS CONNELL, Greffier.
Rice & Montgomery, avocats.
20 juin—20 24 29

**Succession de Annie Teachford, femme décédée de Vincent Rudolph.**

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 65,255—Division D—Attendu que Vincent Rudolph a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Annie Teachford, femme décédée de Vincent Rudolph, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
Dart et Kernan, avocats.
19 juin—19 23 28

**Succession de Mme Lucy N. Ross, veuve de James Ross.**

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR la paroisse d'Orléans—No 65,136—Division A—Attendu que John O B. Ross, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Lucy N. Ross, veuve de James Ross, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
Clegg & Quintero, avocats.
18juin—18 22 27

**Succession de Joséphine De Bergue, veuve de Joseph Alexander Dulieprc.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 65,184—Division D—Attendu que George William Wright a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Joséphine De Bergue, veuve de Joseph A. Dulieprc, décédée intestat. Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour
THOMAS CONNELL, Greffier.
Chas Louque, avocat.
18 juin—18 22 27

**Succession d'Adèle Deloy, veuve Jean Marie Saux.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 64,703—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par P. Eugène Sahuqué, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
Chas. F. Claiborne, avocat.
14juin—14 18 23

**Succession de W. R. Dunnica.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 65,228, Division A.—Attendu que Frank Zengel, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet de obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu W. R. Dunnica, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
Cunningham & Cunningham, avocats.
14 juin—14 18 23

**Succession de Ellen O'Connor, femme de Patrick Clancy.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 64,141—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par George Clancy, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier
Richard Lyons, avocat pour l'administrateur. 12 juin—12 16 21

**Succession de Nathaniel Burbank.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 64,108—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Ella E. Burbank, veuve de Nathaniel Burbank, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
14 juin—14 18 23

**Succession de Mme Mary T. Muir.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 64,647—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Harry E. Hall, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
15 juin—15 19 24

**Succession de M. L. Félicie T. de Lacroix, veuve de C. L. T. de Lacroix.**

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 63,402—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Jules Andrieu, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
Chas. F. Claiborne, avocat.
15 juin—15 19 24

## VENTES A L'ENCAN.

# Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Jolie Résidence Cottage Avec Deux Grands Lots**

Rue Prieur, entre La Harpe et Lapeyrouse.

Succession de Louis C. Houseman et Anna Rebecca Bolen, sa femme.

Nos 64,821 et 65,109 consolidés. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B.

PAR PAUL & GURLEY—ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 727 rue Commune,—JEUDI, le 18 juil et 1901, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 311 rue Baronne, près de la rue Gravier, en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred D. King juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté le 12 juin 1901, dans l'affaire des successions de Louis C. Houseman et de Anna Rebecca Bolen sa femme, il sera vendu à l'enchère:

Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges etc. à cela appartenant, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet 901, borné par les rues Prieur, Laharpe, Lapeyrouse et Johnson, mesurant, en mesure française, 30 pieds de face à la rue Prieur ou 30 pieds chacun, sur 139 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles, commençant à un point de 125 pieds 6 pouces de distance de l'encoignure des rues Prieur et Lapeyrouse.

Les améliorations comprenant une grande et commode résidence, cottage (No 1565 rue N. Prieur) contenant 6 chambres, chambre à bain etc, hangar dans le fond et dépendances, grande citerne, construite retirée de la rue, barrière en fer etc. Le lot contigu est cultivé et le fond est orné avec de nombreux figuiers, pruniers, pêchers et autres arbres fruitiers. Cette propriété pourrait facilement être subdivisée en une résidence double et le lot contigu convenable pour la construction d'une autre maison double.

Conditions—La moitié comptant, et la balance en un et deux ans de crédit en billets garantis par hypothèque et lien de vendeur portant 8 0[0] d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'à paiement. L'acte d'hypothèque devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumant les taxes pour 1901.

Actes de vente et les timbres du Revenu des E. U. aux frais de l'acquéreur pardevant John Bassich, Jr., notaire. Un dépôt de 2 0[0] est exigé au moment de l'adjudication.
16 juin—16 23 30—juil 7 14 18

# Smith & Rosenberg.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence simple en bois, 3916 rue St-Claude, entre Bartholomew et Jeanne.

JEUDI, LE 11 JUILLET 1901,

à midi à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, près de la rue Gravier sous et en vertu d'un ordre de l'Hon. W. E. Sommerville, juge de la Division D, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 3 juin 1901, dans l'affaire de la succession d'Anastasie La France femme de P. A. Cure, dossier No 64.481 à l'enchère publique, il sera offert en vente la propriété foncière ci après décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies privilèges et servitudes qui s'y trouvent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné comme lot 16 dans l'îlet No 354 borné par les rues St Claude, Remparts, Jeanne et Bartholomew, ledit lot mesurant 30 pieds de face à la rue St Claude per 198 pieds de profondeur. Les améliorations consistant d'une résidence simple contenant 2 chambres, plusieurs arbres fruitiers et citerne dans la cour.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant déposer au moment de l'adjudication 10 0[0] du prix d'achat. L'acte de vente devant être passé pardevant Francis D. Charbonnet, notaire. L'acquéreur devant assumer le paiement des taxes de ville et d'Etat pour l'année courante et devant aussi payer pour les timbres du revenu et l'acte de vente.

SMITH & ROSENBERG.
Maxwell J. Smith, Encanteur.
Bureau 312 rue Carondelet.
O. B. & S. Sansum et Frank D. Dralle, avocats.
7 juin—7 9 16 23 30—juil 7 11

# E. Curtis.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 61,794—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D.

Succession de Mme G. B. Solari.

## FOURNITURES DE MAISON DE HAUT GRADE,

**Comprenant le contenu de la RESIDENCE SOLARI, No 2015 avenue St-Charles près de la rue Joséphine.**

PAR E. CURTIS, ENCANTEUR—Bureau 629 rue Commune—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, l'Hon. W. B. Sommerville, juge, daté et signé le 13 juin 1901 et à moi adressé, je procéderai de vendre

## MERCREDI, LE 26 JUIN, A 11 A. M.

Au No 2015 avenue St-Charles.

Un lot de propriétés mobilières, comprenant des pièces élégantes de salon, un piano upright Steinway, riches ornements en bronze, Dresde et biscuit, belles pendules, beaux miroirs, peintures de valeur, antique et moderne [une grande partie provenant de la collection Kennedy], mosaïques romains, porte chapeau chaises de vestibule en cuir, étagère Siebrecht, "quartered oak dining room suite," porcelaine, cristaux, plaque, grand ameublement de chambre Siebrecht, birch et autres, Charter Oak Range, etc.

Le tout d'après l'inventaire enregistré

TERMES—COMPTANT.

Des cartes pour permettre l'inspection des articles seront données au Bureau de l'encanteur le jour précédant la vente.

E. CURTIS, Encanteur,
Dart et Kernan, avocats.
15 juin—15 16 23 à date

# J. P. Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Christine Kern, femme de John Jordan.

No 64,829—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR J. PAUL HECKER, encanteur—Bureau 731 rue Commune—JEUDI, 11 juillet 1901, à midi, à la Bourse des Encanteurs No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, en vertu d'un ordre daté et signé le 28 mai 1901, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Septième District de cette ville, dans l'îlet numéro 147, borné par les rues Oak, Léonidas, Jefferson et Plum et désigné par le numéro vingt trois, lequel dit lot mesurant trente pieds de face à la rue Oak par cent cinquante pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, balance s'il y en a en un crédit de un an représentée par billets de l'acquéreur garantis par hypothèque avec 8 pour cent d'intérêt de date de la vente et toutes les clauses usuelles de sécurité, faire un dépôt comptant de vingt pour cent au moment de la vente.

L'acte de vente incluant les taxes de 1901 et les timbres du R I. pardevant W. R. Kerr, N. P., aux frais de l'acquéreur.
3juin—2 9 16 23 30—juil 7 11

## VENTES A L'ENCAN.

# Friedrichs & Redersheimer

ANNONCE JUDICIAIRE

MARDI le 23 juillet 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C. daté le 17 juin 1901, et rendu dans la succession de Blanche Beebe, No 6[illegible],145 du dossier de ladite cour les propriétés foncières ci-après décrites, à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, St Charles et Polymnie et le Chemin Félicité, et mesurant en mesure américaine trente (30) pieds de face à la rue Carondelet sur cent (107) pieds de profondeur entre lignes parallèles, d'après un plan tiré par Edgar Pilié, architecte, le 3 mars 1882.

Conditions, Comptant—L'acquéreur devant assumer les taxes de 1901 et faire un dépôt de 10 pour cent comptant pour lier la vente. Acte de vente, incluant les timbres de l'internale revenue pardevant W. F. Brewer, Esq., N. P. aux frais de l'acquéreur.

Friedrichs & Redersheimer.
George G. Friedrichs, encanteur,
Nos 832 et 834, rue Commune.
20 juin—20 30—juil 7 14 21 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente pour effectuer un Partage.

DÉSIRABLE

**Propriété pour magasin et résidence**

**Dans le Cinquième District.**

Le magasin et résidence productif, Encoignure des avenues Brooklyn et Slidell.

Le désirable cottage double en bois, Nos 724 et 726 avenue Brooklyn.

L'agréable cottage seul. No 307 rue Diane.

—ET LA—

Résidence en bois à deux étages, No 315 rue Diane, entre l'avenue Brooklyn et la rue Tèche.

Dans l'affaire de Caroline I. Schnell et als vs la mineure Edna Addis.

No 63,995—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER.—Geo G. Friedrichs, Encanteur—Bureau Nos 832 et 834 rue Commune—MARDI, le 2 juillet 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un jugement rendu en cour ouverte, le 7 mai 1901, par l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District Division C pour la paroisse d'Orléans, et signé par lui en cour ouverte le 23 mai 1901 dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés foncières ci dessous décrites, à savoir:

1° La résidence et emplacement pour affaires bien située avec 2 étages dans le fond, Nos 734 et 736 avenue Brooklyn, à l'encoignure de l'avenue Slidell, distribuée en un grand magasin avec appartements pour résidence, hangar, citernes, grande cour, etc.

2° Le désirable cottage double en bois, Nos 724 et 726 avenue Brooklyn, contigu, contenant 4 chambres, hangar, citernes, etc. Les dites deux propriétés ci-dessus sont plus complètement décrites ensemble, comme suit, à savoir:

Deux lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, etc., à cela appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Cinquième District de cette ville, désignés par les lettres A et B dans l'îlet borné par l'avenue Brooklyn, (anciennement rue Madison) l'avenue Slidell, (anciennement rue Jackson), et l'avenue Opelousas, (anciennement rue Marset), et Teche (anciennement rue Monroe) lesquels dits lots de terre, mesurant comme suit à savoir: lot A mesurant 74 pieds 8 pouces, 5 lignes de face à l'avenue Brooklyn sur 63 pieds 11 pouces 2 lignes de profondeur, et façade à l'avenue Slidell.

Lot B mesurant 42 pieds 6 pouces de face à l'avenue Brooklyn, sur 63 pieds 11 pouces 2 lignes de profondeur, le tout d'après le plan fait par John F. Brown, voyer, architecte, daté le 21 juillet 1886. Les améliorations sur ledit lot B étant connues par les numéros municipaux 724 et 726 avenue Brooklyn. Lesdits lots de terre sont composés des deux lots originaux Nos 21 et 22 de l'îlet No 37 dans le Bourg Duvergé, sur la rive droite du fleuve Mississipi, maintenant Cinquième District de cette ville, d'après un plan de J. A. D'Hémécourt daté le 10 septembre 1846, et déposé en l'étude de L. T. Caire, ancien notaire en cette ville comme plan No 195 du livre de plans 3 bis, lesquels dits lots formant l'encoignure de l'avenue Slidell (autrefois rue Jackson) et l'avenue Brooklyn (autrefois rue Madison) et mesurant chacun 30 pieds de face à l'avenue Slidell sur 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure française.

3° Le joli cottage simple No 307 rue Diane, entre l'avenue Brooklyn et la rue Tèche, plus complètement décrit comme suit, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu comme le numéro municipal 307 rue Diane et tous les voies et privilèges qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant sans aucune exception situé, se trouvant et étant dans Burg MacDonogh, Cinquième District de cette ville, sur la rive droite du fleuve Mississipi désigné par le numéro deux de l'îlet Numéro 19 compris entre les rues Diane (autrefois rue Decatur) De Armas et Tèche (autrefois Monroe) et l'avenue Brooklyn (autrefois rue Madison) sur un plan dressé par E H. Springbett, voyer, le 3 juin 1839 et déposé en l'étude de L. T. Caire, ancien notaire en cette ville; le dit lot mesurant en mesure française 30 pieds de face à la rue Diane (autrefois Decatur sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, borné d'un côté par le lot No 1 et de l'autre côté par le lot No 3.

4° L'agréable résidence en bois à deux étages No 315 rue Diane, entre l'avenue Brooklyn et la rue Tèche, plus complètement décrite comme suit, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu par le numéro 315 rue Diane, droits, voies et privilèges à cela appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Cinquième District de cette ville dans McDonoghville, ledit lot est désigné par le numéro 4 de l'îlet No 19, borné par les rues Diane (autrefois Decatur), De Armas et Tèche (autrefois Monroe) et l'avenue Brooklyn (autrefois rue Madison) et mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Diane sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur. Ledit lot est le même lot qui est désigné par le No 4 sur le plan en ceci d'abord décrit et mesurant là-dessus, en mesure française, 30 pieds de face à la rue Diane sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance s'il y en a en un et deux ans, garantie par liens du vendeur et hypothèque spéciale et toutes les clauses usuelles de sécurité, les dits billets devant porter 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date jusqu'au paiement. Les acquéreurs assumant les taxes de ville et d'Etat dues et exigibles en 1901 au-dessus du prix de l'adjudication et devant faire un dépôt comptant de 10 pour cent pour lier les ventes.

Actes de vente incluant les timbres du revenu intérieur pardevant Jos. D. Taylor, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.

James B. Kosser, Hugh S. Suthon, Frank Zengel, avocats.
1er juin—1 9 18 25—juil 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI, le 2 juillet 1901, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu aux enchères publiques en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 28 mai 1901, et rendu dans la succession de Margaret Vahl, née McCormack, No 64,755, du dossier de ladite cour, les propriétés foncières décrites ci dessous à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Fulton, Soraparu, Rousseau et Philip, et désigné comme lot No 1 de l'îlet No 27 et mesurant 33' 5" de face à la rue Soraparu par 159' 10" 3" entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1901, en plus du prix d'adjudication et faire un dépôt de 10 0[0] comptant pour lier la vente. Acte de vente comprenant les timbres du Revenu de l'Intérieur, pardevant Michael Griffin, Esq., aux frais de l'acquéreur.

FRIEDRICHS & REDERSHEIMER,
Encanteurs,
Bureaux, No 832 rue Commune.
1 juin—1 9 18 25—juil 2

# JULES ANDRIEU.

—Successeur de—

**ROCHEREAU & ANDRIEU**

**AGENT D'AFFAIRES,**

**912 rue Gravier**

## VENTES A L'ENCAN.

# Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE

**VENTE EN PARTAGE.**

Cottages Doubles et Simples.

Nos 2044 et 2046 rue Poydras, entre les rues Prieur et Johnson.

No 1924 rue Lafayette et No 1793 rue Cypress, entre les rues Claiborne et Derbigny.

Succession de Charles Weisler et sa femme décédée, Mme Mary Feigner.

Nos 62,016 et 63,027—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER, H. H. Hodgson, encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 16 juillet 1901, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 31 janvier, 1901, et signé le 7 février 1901 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, et d'un ordre homologant les procédures d'une assemblée de famille tenue le 7 juin 1901 dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-après décrites à savoir:

1° Le cottage en bois Nos 2044 et 2046 rue Poydras, entre les rues S. Prieur et S. Johnson, contenant de chaque côté 4 chambres, galerie, hangar, etc., et plus loin décrit comme un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations là-dessus situé dans le Premier district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Poydras, S. Prieur, S. Johnson et Lafayette, désigné par le No 19 sur un devis fait par D. M. Brosnan, député voyer de ville, en date du 7 septembre 1900, et mesurant d'après cela M. A. 30 pieds 3 pouces de face à la rue Poydras, 30 pieds de largeur sur la ligne du fond le divisant du lot No 2, 101 pieds 5 pouces de profondeur sur la ligne le divisant du lot No 20 et 99 pieds 8 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot No 18, et ayant l'usage d'une allée en commun avec ledit lot No 20 ci-dessus mentionné mesurant 3 pieds de face sur la rue Poydras et s'étendant en arrière à une distance de 58 pieds 3 pouces, laquelle dite allée appartenant et formant partie dudit lot contigu No 20.

Les cottages ci dessus sont maintenant loués à $10 par mois chaque côté et sont des placement excellents.

3° Les cottages simples Nos 1924 rue Lafayette et 1793 rue Cypress, entre les rues Claiborne et Derbigny. No 1924 rue Lafayette est un cottage simple en bois contenant 3 chambres, citerne, hangar, etc., et 1793 rue Cypress est un cottage simple contenant 3 chambres, hangar, citerne, etc., et la propriété est plus loin décrite comme un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations là-dessus situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Cypress, Lafayette, Claiborne et Derbigny, désigné par le No 8 d'après le plan de L. H. Pilié député voyer de ville daté le 3 janvier 1845 et déposé dans le bureau de Achille Chiappella, ancien notaire en cette ville et mesurant, en M. A., 25 pieds 7 pouces de face à la rue Cypress, 25 pieds 7 pouces 4 lignes de face à la rue Lafayette et s'étendant en profondeur de la rue Cypress à la rue Lafayette par 119 pieds 2 pouces 7 lignes sur la ligne de division du lot No 7 et 116 pieds 11 pouces 2 lignes sur la ligne de division du lot No 9.

Bonnes demeures ou placements payants.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance en un crédit de un ou un et deux ans, la portion de crédit, s'il y en a, devant être représentée par billet ou billets des acquéreurs, devant être garantis dans leur paiement par liens et privilèges de vendeurs sur la propriété vendue, les dits billets portant intérêt au taux de huit pour cent par an de la date jusqu'au paiement, les actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, incluant le pacte de non aliénando, confession de jugement sans estimation; les honoraires d'avocats en cas de procès, le transfert et la livraison des polices d'assurance, etc., et les acquéreurs payant les taxes de 1901, en plus et au-dessus du prix de l'adjudication. Un dépôt de 10 pour cent comptant requis au moment de l'adjudication.

Actes de vente incluant les timbres du revenu intérieur des E. U. pardevant Joe D. Taylor, notaire, aux frais des acquéreurs.

Geo. W. Flynn, avocat.
9 juin—9 16 23 30—juil 7 14 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

## LA Bâtisse en briques A TROIS ETAGES,

**Nos 639 et 641 Rue Ste Anne et 800 Rue Royale,**

Formant l'encoignure des dites deux rues.

Succession de Veuve J. F. Languille, No 531, Vingt-neuvième Cour Judiciaire de District, Paroisse de St Bernard.

PAR DENIS & DANZIGER, H. H. Hodgson Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—MARDI, le 25 juin 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. Robert Hingel, juge de la sus-dite Cour, signé le 7 mai 1901, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir—

La bâtisse en briques à trois étages connue comme les Nos 639 et 641 rue Ste Anne et 800 rue Royale, maintenant occupée au rez de chaussée comme un magasin de café et de thé et buanderie et contenant quelques 12 chambres vestibule avec escalier, galeries sur la façade et le côté, et plus loin décrite comme un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Royale, Ste Anne, Dumaine et Chartres et mesurant 34 pieds, plus ou moins, de face à la rue Ste Anne sur 54 pieds, plus ou moins, de profondeur et façade à la rue Royale et formant l'encoignure des rues Ste Anne et Royale

La propriété est bien située, seulement à petite distance de la rue du Canal et dans une excellente localité pour les affaires ou placement payant.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance en un crédit de 1 et 2 ans représenté par des billets de l'acquéreur portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement garantis par hypothèque conventionnel et lien de vendeur, sur la dite propriété, ensemble avec toutes les clauses usuelles de sécurité, le pacte de non-aliénation, la clause de 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès judiciaire, le transfer de la police d'assurance au porteur des billets hypothécaires, et l'acquéreur assumant les taxes de 1901 au-dessus et en plus de son enchère, et payant pour les timbres du revenu des E. U. sur l'acte de vente, et faisant un dépôt de 10 pour cent avec l'encanteur au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant E, J. Barnett, notaire, aux frais de l'acquéreur.

25 mai—25 26—juin 2 9 16 23 à date

PAR LE CONSTABLE.

—:0:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

B. K. Miller, Robert J. Maloney, Subrogés vs Edward Butler.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 2634—Division C—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Philip J. Patorno, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division C, issu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 3me jour de juillet 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir: Un certain morceau de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans l'îlet borné par les rues Saint Denis, Marengo, Dryades et Constantinople, Sixième District de cette ville, et mesurant soixante pieds de face à la rue Saint Denis sur soixante pieds de profondeur, entre lignes parallèles, comprenant la moitié de deux certains lots de terre, numéros neuf et dix, acquis par le présent vendeur de Jacob Lacher, de cette ville, par acte passé pardevant A. Hero, Jr., notaire en cette ville, le 5 mai 1874, comme le même est démontré sur un arpentage du Génl A. G. Blanchard, député-voyer de ville, daté le 13 juin 1872, pour le compte dudit Jacob Lacher duquel un croquis des mêmes deux lots est ici annexé, montrant la Division effectuée par cet acte. Enregistré C. B. 119, folio 428. Saisi dans l'affaire ci-dessus. Conditions—Comptant sur les lieux. CHAS. R. KENNEDY Constable. Première Cour de Cité de la Nlle-Orléans.

3 juin—3 9 23 26 29—juil 3

## VENTES A L'ENCAN.

# Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE

## 189 ACTIONS —DU— STOCK CAPITAL DE M. SCHWARTZ & CO.

**Vendredi, le 28 Juin 1901.**

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur—Bureau No 732 rue Commune—le VENDREDI 28 juin 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, près de la rue Baronne, en vertu de et conformément à un jugement et ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, dossier No 50.562, dans l'affaire de M. Schwartz & Co vs Leurs Créanciers, jugement rendu le 7 juin 1901, et signé le 13 juin 1901, à l'enchère publique, il sera vendu—

189 actions du stock capital de M. Schwartz & Co, valeur au pair $100, d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

Dinkelspiel et Hart, avocats pour le plaignant.

Lazarus et Luce, avocats pour le défendeur.

Sumpter Turner, syndic.

18 juin—18 23 25 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

## Contenu entier de magasin d'épiceries.

Nos 2323 et 2325 rue Tchoupitoulas,

**Epiceries, Vins, Liqueurs, Marchandises en Canettes, Marchandises d'étagères, Installations.**

## Cheval, Mulet, Wagons, etc.

**AUSSI**

Le Contenu de la Résidence No 415 rue Soraparu.

**Le Lundi 1er Juillet 1901.**

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur, bureau 732 rue Commune—LUNDI, le 1er juillet 1901, à 10:30 heures A. M. sur les lieux, No 415 rue Soraparu et Nos 2323 et 2325 rue Tchoupitoulas en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dossier No 64,878 dans l'affaire de la succession de John George Liedelich, à l'enchère publique, il sera vendu:

Le contenu entier de la résidence No 415 rue Soraparu et, de suite après, le contenu entier du magasin d'épiceries Nos 2323 et 2325 rue Tchoupitoulas, consistant en meubles de maison, épiceries, animaux, wagons, installations, etc., d'après inventaire enregistré.

L'épicerie avec son stock entier, installations, clientèle, etc., d'après l'inventaire sera d'abord offert en bloc, comme entier, et s'il n'est pas vendu il sera offert en détail.

Conditions—Comptant sur les lieux.

Buck, Walshe et Buck, avocats.
18juin—18 23 30—juil 1

ANNONCE JUDICIAIRE

## Six Chars de Bois de Cypre

**Bien Préparé.**

**TRAVERSES SCIEES POUR CHEMIN DE FER,**

**8"x6", 8 pieds de long.**

**Mercredi le 26 Juin 1901.**

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur—Bureau No 732 rue Commune, vendra à l'encan, MERCREDI, le 26 juin 1901, à 10:30 heures A. M., dans le lot à l'encoignure des rues Lafayette et S. Front, sous l'acte 124 de 1890, pour le compte de qui cela peut concerner—

Six chars de bois de cypre, scié pour traverses de chemins de fer, consignées à la International Construction Co.

La vente est faite pour couvrir le fret et les frais. Il y a environ 2,500 bois de traverse (plus ou moins)

Conditions—Comptant sur les lieux.
15 juin—15 16 23 26

# Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

## COTTAGE SIMPLE

**No 1328 Sud Poydras.**

Entre les rues Franklin et Liberté.

SUCCESSION DE CATHERINE RANKIN.

No 63,889—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR STROUDBACK & STERN, Léonard L. Stern, Encanteur—bureau 821 rue Gravier, le JEUDI, 18 juillet 1901, à la Nouvelle Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, près Commune, à midi, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre signé le 13 juin 1901, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, à savoir—

Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Liberté, Franklin, Lafayette et Poydras, désigné par le numéro quinze sur un devis par Louis H. Pilié, voyer de ville, daté le 24 novembre 1860, et déposé comme plan No 66 du livre de plans No 1 des archives de Charles E. Fortier, ancien notaire en cette ville, d'après lequel plan ledit lot mesurant vingt et un pieds cinq pouces et une ligne de face à la rue Poydras, vingt et un pieds trois pouces six lignes de largeur dans le fond par une profondeur, de cent seize pieds dix pouces quatre lignes sur la ligne de côté du lot No quatorze, et de cent quatorze pieds sept pouces sur la ligne de côté du lot No treize ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent

Les améliorations comprennent un cottage simple avec deux étages dans le fond contenant trois chambres, et cuisine au rez de chaussée et dans le fond deux chambres au premier étage et deux chambres au rez de chaussée, allée, cour, citerne, etc.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer toutes les taxes pour l'année 1901, l'acte de vente, et tous les timbres du revenu aux frais de l'acquéreur pardevant R. L. Tullis, notaire.

Bernard Titche, avocat.
18 juin—18 23 30—juil 7 14 18

## ANNONCES JUDICIAIRES

PAR LE CONSTABLE.

—:0:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Veuve Julia Cox vs Michael Clancy.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 3,748—En vertu d'un writ de alias pluries fieri facias à moi adressé par l'Hon. Philip J. Patorno, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division C, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le VENDREDI, 5me jour de juillet 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir: Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet désigné par le No municipal 383 borné par les rues Freret, Locust, Thalie et Erato, le dit lot est désigné sur les listes d'assessment de cette ville comme la moitié du lot No 5 et mesure 16 pieds de face à la rue Freret sur 126 pieds de profondeur plus ou moins. Enregistré au bureau des Aliénations livre 145, folio 584. Saisi dans l'affaire ci-dessus. Conditions—Comptant sur les lieux. CHAS. R. KENNEDY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

W. J. Hennessey, avocat pour la plaignante.
5 juin—5 9 23 26 29—juil 3 5

## VENTES A L'ENCAN.

# Ed. J. Vaz.

—:0:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

**MERCREDI LE 17 JUILLET**

**A 11 heures A. M.**

SEPT LOTS DE TERRE

Convenables pour une Manufacture ou un Placement Avantageux.

Succession de Michael Murphy.

No 63,987—Cour Civil de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E.

PAR ED. J VAZ, Encanteur—Bureau 637 rue Carondelet, le MERCREDI, 17 juillet 1901, à 11 heures A. M. à la Bourse des Propriétés Foncières, de la Nouvelle Orléans, No 806 rue Perdido, près de la rue Carondelet dans le premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre issu daté et signé le 3 juin 1901 par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

Sept lots de terre dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Poydras, Julie, Rocheblave et Dergenois, désignés par les Nos 3, 4, 5, 6, 7 et les lettres C. et D, et mesurant comme suit: Lot 3 d'après un devis annexé à un acte passé pardevant Wm Shannon, notaire, daté le 9 mars 1866, mesurant 32 pieds 8 pouces et 4 lignes de face à la rue Poydras, 32 pieds 7 pouces et 6 lignes de largeur dans le fond, par une profondeur irrégulière de à peu près 106 pieds sur la ligne du lot No 4, et 109 pieds sur la ligne du lot No 2. Lot No 4 mesurant 32 pieds 7 pouces et 6 lignes de face à la rue Julie sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Lot No 5 mesurant 32 pieds 7 pouces et 6 lignes de face à la rue Julie, 32 pieds 8 pouces et 6 lignes dans le fond, 120 pieds de profondeur. Lots 6 et 7 mesurant chacun 32 pieds 5 pouces et 5 lignes de face à la rue Julie, 32 pieds 6 pouces et 4 lignes dans le fond sur une profondeur de 110 pieds, d'après un devis annexé à un acte passé pardevant O. Morrel, notaire, daté le 8 juin 1867; le lot désigné par la lettre C mesurant 30 pieds et 2 pouces de face à la rue Poydras sur une profondeur de 111 pieds et 1 pouce. Lot D mesurant 40 pieds de face à la rue Poydras sur 111 pieds 1 pouce de profondeur. Lesdits lots formant partie des lots désignés par les Nos 11, 12 et 13. Sur le lot No 3 est un petit cottage contenant deux chambres, citerne, etc.

Toutes les propriétés ci-dessus sont bien drainées et entourées.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance s'il y en a, en un an, en billets portant 8 0[0] d'intérêt et devant être spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, et toutes les autres clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1901 en plus du prix d'achat, et payer pour les timbres du revenu des E. U. Acte de vente pardevant Jno B. Fisher, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de 20 0[0] comptant au moment de l'adjudication pour lier la vente.

ED. J. VAZ, Encanteur.
W. F. Brewer, avocat.
16 juin—16 23 30—juil 7 14 17

# W. H. Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE,

Nos 1709 et 1711 rue Saratoga, à l'encoignure de la rue Félicité, borné par les rues S. Franklin et Euterpe.

Dans la succession de Mlle Ruth M. Miles.

No 64,719—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau No 824 rue Commune—JEUDI, le 18 juillet 1901, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, où les plans démontre les dimensions conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé le 13 juin 1901, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée, et numérotée ordonnant W. H. Fitzpatrick, encanteur, d'annoncer et vendre à l'enchère publique, au plus haut enchérisseur, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Euterpe, Franklin, Saratoga et Félicité, et désigné par le No Un sur un plan dressé par L. H. Pilié, voyer, le 20 juillet 1846, et déposé en l'étude de A. Mazureau, ancien notaire en cette ville, lequel lot formant l'encoignure des rues Saratoga et Félicité, et mesurant trente huit pieds de face à la rue Saratoga sur quatre vingt dix neuf pieds sept pouces et sept lignes de face à la rue Félicité et quinze pieds un pouce et six lignes de largeur dans le fond.

Les améliorations comprenant un cottage double contenant quatre chambres, citerne, dépendances, etc., de chaque côté.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, et la balance payable en un an, avec 8 pour cent d'intérêt de la date de l'adjudication, avec hypothèque spécial et privilège de vendeur retenu et autres clauses usuelles de sécurité pour garantir la portion de crédit du prix d'achat; l'acquéreur assumant toutes les taxes pour 1901, et conservant la propriété assurée, la police devant être tenue comme collatérale, garantir le prix d'achat et faire un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente; payer pour l'acte de vente; incluant tous les timbres du revenu, pardevant George J. Untereiner, notaire.

Cunningham et Cunningham, avocats,
Bureau, 312 Godchaux Building.
16 juin—16 23 30—juil 7 14 17 18

# Jacob A. Reinach.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE THOMAS FARRELL.

No 63,528—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division D.

PAR JACOB A. REINACH, encanteur.—Bureau 636 Allée Commerciale le JEUDI, 27 juin 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, Division D, daté et signé le 22 mai 1901, dans l'affaire ci-dessus intitulée les propriétés ci-après décrites, seront vendues aux enchères publiques—

1° Une indivise moitié, partie, droit, titre part et intérêt de en et à un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situées en partie dans le Premier et en partie dans le Sixième District de cette ville, dans le triangle borné par les rues Derbigny, Joséphine et Melpomène, désigné par le No 2, de la portion triangulaire; portion de terre No 415 et mesurant 26 pieds 8 pouces et 4 lignes de face à la rue Derbigny par une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles.

2° Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet 753 compris dans les rues Palmyre, Pierce, Scott et Banks, le dit lot est désigné par le No 32 et mesurant 23 pieds 11 pouces et 6 lignes de face à la rue Palmyre sur 127 pieds et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles et commence à une distance de 100 pieds de l'encoignure des rues Palmyre et Pierce.

3° Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet 655, borné par les rues Willow, (autrefois Martin) Cadiz, Upperline et Clara, désigné par le No 24 et mesurant 31 pieds de face à la rue Willow, commençant à un point 93 pieds de distance de l'encoignure des rues Willow et Cadiz par une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.

4° Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District, dans l'îlet 259 compris dans les rues Spruce (autrefois Huitième), Cambronne, Joliet et Cohn, désigné par le No 19, et mesurant 25 pieds de face sur la rue Spruce par une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles.

5° Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district, dans l'îlet 823 borné par les rues St-Patrick, Bandin, Olympia et D'Hémécourt, désigné par le No 21 et mesurant 24 pieds 7 pouces 1 ligne de face à la rue St-Patrick par 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles

6° Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District, dans l'îlet No 752, borné par les rues Scott, Bondin, Banks et Pierce, ledit lot est désigné par le No 22 et mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Scott sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 6 lignes entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant la balance, en un et deux ans portant 8 0[0] d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement garanti par lien de vendeur et toutes les autres clauses de sécurités, 5 pour cent honoraires d'avocats en cas de procès, l'acquéreur devant assumer les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1901 un dépôt de 10 pour cent requis pour garantir la vente.

Acte de vente incluant les timbres du revenu de guerre pardevant J. D. Taylor, notaire aux frais des acquéreurs.

J. B. Rosser Jr, avocat.
26 mai—26—juin 2 9 16 23 à date


# L'ABEILLE —DE LA— Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

—LE—

SAMEDI MATIN,

—ET—

contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'ÉDITION HEBDOMADAIRE

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS

No 73 Rue de Chartres,

[illegible]

ÉDITION HEBDOMADAIRE:

Un an............ [illegible]
Six mois............ [illegible]
Quatre mois............ [illegible]

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

# L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;

Un Bulletin Maritime;

Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

[illegible]